

**L'honorable John T. Haig:** Honorables sénateurs, après avoir suivi les observations que vient de formuler le leader du Gouvernement (l'honorable M. Robertson), j'ai l'impression de n'y pouvoir guère ajouter. Je n'ai pas connu feu le sénateur Gordon Fogo avant sa nomination au Sénat, mais au cours des relations que nous avons eues ici, j'ai eu l'occasion de le connaître assez bien. Il me semblait parfois qu'il se surmenait. J'avais parfois l'impression qu'il se retenait, comme s'il craignait, en poursuivant la discussion, d'épuiser ses forces.

La disparition d'une personnalité comme celle de Gordon Fogo constitue une perte irréparable pour le Sénat et le pays tout entier. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'hommes de sa trempe. A la vérité, c'est la nation tout entière que frappe le décès prématuré de cet homme qui pouvait fournir un si précieux appoint à notre vie publique.

Je tiens à offrir à sa veuve et à sa famille éprouvées mes plus sincères condoléances. La perte qu'elles subissent est immense; nous, ses aînés, qui avons été entourés plus longtemps que lui de nos êtres chers, éprouvons peut-être de la difficulté à nous en rendre compte.

Le regretté sénateur Fogo, avocat éminent, accomplissait paisiblement ses fonctions sénatoriales. A titre de nouveau membre du Sénat, il n'a peut-être pas joué un rôle de premier plan au cours de nos délibérations, mais au comité on s'est rendu compte de la vaste portée de ses connaissances à l'égard des sujets qu'il avait à traiter, et certains d'entre nous ont éprouvé de la difficulté à réfuter ses arguments.

Au nom du parti que j'ai l'honneur de diriger en cette enceinte et de la population de la région du Canada que je représente, je m'associe au leader du Gouvernement pour rendre hommage à la mémoire de ce fils natif de la Nouvelle-Écosse, qui était aimé et tenu en haute estime par tous les Canadiens.

**L'honorable Norman P. Lambert:** Honorables sénateurs, au nom de ceux d'entre nous qui représentent la province d'Ontario, je désire offrir un témoignage de respect profond et chaleureux à la mémoire de notre regretté collègue, le sénateur Fogo.

Bien que né en Nouvelle-Écosse,—pour mieux préciser au Cap-Breton,—le sénateur Fogo s'était établi en Ontario. Il s'est révélé un précieux adjoint à la représentation de la province d'Ontario en cette Chambre; durant la période relativement courte où il a vécu à Ottawa, il s'est créé un cercle étendu d'amis sincères. C'était un homme

qui se faisait très facilement des amis. Certes, je n'ai jamais vu un homme susciter tant d'esprit de camaraderie et d'amitié parmi toutes les classes de la société. A prime abord, on ne savait comment interpréter la réserve calme, la modestie de Gordon Fogo. Il avait beaucoup d'humour, mais aucune prétention; son esprit pratique et très lucide saisissait tout de suite tous les aspects de la tâche à accomplir. J'ai eu d'étroites relations avec lui durant les dix dernières années. Il avait le sens des affaires où il avait fait sa marque en ces dernières années. Sa réputation n'était pas moins enviable au Barreau d'Ottawa et à la Cour suprême du Canada.

Gordon Fogo était vraiment un fort et un courageux. Il savait très bien envisager les faits. Son décès prématuré est dû surtout à son refus de couler une existence facile et désœuvrée. En dépit d'avertissements répétés, il a tenu à remplir jusqu'au bout ses devoirs d'homme d'État et d'homme d'affaires. Je déplore la disparition d'un homme qui à mon sens était une personnalité marquante de la collectivité, mais il me laisse le souvenir d'un homme courageux et d'humeur joviale, qui refusait de se ménager. Il ne lâchait jamais prise et, à la fin, les choses arrivaient réellement comme il l'avait voulu.

Je me joins au leader du Gouvernement pour exprimer à madame Fogo et à sa famille, mes plus profondes condoléances.

**L'honorable John C. Davis:** Honorables sénateurs, il y a près de quatre ans, j'avais l'honneur d'être assermenté à titre de membre du Sénat le même jour que notre collègue disparu, Gordon Fogo. J'avais eu précédemment l'occasion de m'occuper avec lui, lors de sa venue au Manitoba, des questions intéressantes de notre parti. Dès l'abord, le sénateur Fogo créait une vive impression par son esprit lucide, son bon cœur, et la sagesse de son raisonnement. Je manquerais à mon devoir dussé-je laisser échapper cette occasion sans rappeler son attitude chaleureuse et sympathique envers les gens du Manitoba. Il n'était que depuis peu dans notre province, qu'il jouissait déjà de ce prestige personnel et de cette estime que mentionnait à jutes titre le sénateur d'Ottawa (l'honorable M. Lambert).

Je partage les sentiments exprimés par mes collègues à l'égard du sénateur disparu; de la part de la population de ma région, j'offre de vives condoléances à madame Fogo et à sa famille.

(Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.)